Elections Législatives du 23 Novembre 1958

4me Circonscription, Béziers - Agde - Bédarieux

Candidature André ALIBERT

PROPRIÉTAIRE - VITICULTEUR - Avocat

Candidat d'Union Radicale et de Défense Viticole et Régionale

LE CANDIDAT :

André ALIBERT est né à **Béziers** en 1918, d'une famille exploitant un commerce et petits viticulteurs, très estimés.

Après l'Ecole Primaire, le Lycée et la Faculté, il obtenait la Licence en Droit et le Diplôme d'Etude Supérieure de Droit Privé. Tout semblait le destiner aux études supérieures, mais l'attrait du Barreau et de la vie régionale le fixèrent définitivement à Béziers.

Ses concitoyens l'envoyèrent siéger au Conseil Municipal où depuis 1947 il remplit les fonctions d'Adjoint au Maire.

En 1948, Edouard BARTHE, qui décelait en lui de brillantes promesses d'avenir et voulait s'appuyer sur un homme jeune et compétent, le poussait au Conseiller Général en s'écriant à Montblanc :

« Voter pour Alibert, c'est voter pour moi ».

Devenu un viticulteur travaillant sur son exploitation, sa connaissance approfondie des milieux ruraux dont il partage tous les soucis permirent au Président **Emile CLAPARÈDE** de trouver en lui le meilleur des collaborateurs.

Au Conseil Général, il se signala par un souci d'efficacité dans l'élaboration des projets d'aide aux intérêts légitimes du département. Etranger à tout sectarisme politique, il mena, en étroite collaboration avec les Maires de son canton, une œuvre réalisatrice importante dans tous les domaines, notamment, les constructions scolaires, l'électrification, les améliorations urbaines, les chemins.

Les crises viticoles le trouvèrent à la Présidence du Comité de Salut Viticole de son Canton.

Aussi, avec une unanimité spontanée, le Congrès de Montpellier l'a désigné comme le meilleur candidat pour une élection au scrutin d'arrondissement où la personnalité compte plus que l'étiquette.

LE REMPLAÇANT :

André ALIBERT, fils de Commerçant, Viticulteur, Avocat, se devait de ne pas oublier que la 4me circonscription a un haut secteur important aux problèmes bien particuliers. Lc choix de son remplaçant marque ce souci.

Gabriel CALMELS, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault, est un de ces Conseillers Généraux des Hauts cantons, qui ont édifié de toutes pièces un ensemble de mesures tendant à donner un peu de bien-être à des régions desheritées, que les populations abandonneraient sans l'aide des pouvoirs publics.

Son action dans les secteurs professionnels qui intéresse tous les problèmes de notre département a souvent été déterminante. Il réside à Lamalou-les-Bains. Ayant toujours rencontré auprès d'**André ALIBERT** la plus grande compréhension et voyant en lui un homme valable il a accepté de l'appuyer de toute son expérience et de tout son passé de grand serviteur du bien public.

SOUTIEN DES MAIRES :

De nombreux Maires de la circonscription, sans considération d'étiquettes politiques, ont spontanément décidé de recommander la candidature d'**André ALIBERT.** Ceux du Canton de Servian, à une seule exception due à de respectables positions politiques, lui apportent leur soutien. Ce jugement d'hommes qui l'ont vu à l'œuvre depuis dix ans est la meilleure garantie qu'il se puisse donner.

Françaises, Français, COMME LUI ...

Vous avez voté OUI au référendum, pour la seule solution qui évitait le déchirement National.

Vous avez voté OUI pour le redressement dans l'ordre de notre Patrie, le retour à la dignité de la vie politique.

La nouvelle Constitution charge le Président de la République de représenter la France dans le monde et dans l'Union Française.

Elle veut protéger le Gouvernement des harcèlements d'une Assemblée divisée.

Elle peut permettre, en sauvegardant toutes nos libertés, que notre pays soit dirigé dans un esprit de continuité indispensable à une grande Nation.

Les nouveaux élus s'ils ne seront pas des constituants auront à faire rentrer dans les faits une constitution que l'on a voulu tout à la fois libérale et forte.

Il ne faut pas d'hommes qui votent systématiquement contre tous les gouvernements. Bien au contraire.

Il faut que les élus soient des hommes désintéressés, honnêtes et compétents.

Ceux qui rempliront cette première mission que la France est en droit d'attendre d'eux auront créé les conditions de notre redressement.

Nous sommes certains qu'**André ALIBERT** ne vous décevra pas.

Sur le terrain économique et viticole vous retrouverez enfin le parlementaire qui connaît vos besoins et qui en accord avec les Associations Professionnelles fera triompher vos légitimes revendications.

Pour un homme nouveau ! Pour un homme déjà très expérimenté !
Pour un Enfant du pays ! *VOUS VOTEREZ EN MASSE...*

André ALIBERT

Conseiller Général de Servian - Adjoint au Maire de Béziers - Candidat de Défense Viticole et Régionale.

Vu : LE COMITÉ.

Vu : LE CANDIDAT.

Pour le Comité Electoral :

Le Président, **Emile CLAPARÈDE.**

Imprimerie MATHIEU & Cie - Béziers - Novembre 1958